



Action Logement et les jeunes salariés

Aujourd'hui en France, le logement est l'une des préoccupations majeures, et plus particulièrement celui des jeunes.

Les difficultés de logement peuvent entraver fortement l'accès à l'emploi et la mobilité professionnelle. Elles pénalisent en premier lieu les jeunes, et ce dès les périodes de formation en alternance.

En 2010, 55% des jeunes ont rencontré des difficultés pour trouver un logement dont 32% de façon significative.

Les principales raisons de leurs difficultés sont :

- le manque de logements à faibles loyers pour 72%
- le faible nombre de logements disponibles pour 68%
- de trop grandes exigences en matière de justificatifs et de garanties pour plus de 50%

Ces problématiques de logement impactent fortement l'emploi des jeunes.

20% des chefs d'entreprises interrogés (27% en Ile de France) ont connu des difficultés, dans le cadre de recrutement d'un jeune collaborateur, liées à un problème de logement.

Face à cette situation, les jeunes évoquent les solutions suivantes :

- octroi d'une aide financière (46%)
- limitation des garanties demandées par les propriétaires (31%)
- accompagnement personnalisé de la recherche de logement (15%)

(Chiffres – enquête IPSOS pour l'UESL – mars 2011 – échantillon : 802 jeunes de 16 à 30 ans résidant dans des agglomérations de + de 100 000 habitants ou en Ile de France et 204 chefs d'entreprises de 20 salariés et + sur les mêmes zones)

Depuis de nombreuses années, Action Logement, acteur majeur du logement social en France, mène des initiatives en faveur du logement des jeunes et facilite leur mobilité professionnelle.

Les Partenaires Sociaux gestionnaires d'Action Logement, ont signé un Accord National Interprofessionnel (ANI) le 29 avril 2011. L'objectif de cet accord est de développer davantage les actions menées en faveur de l'accès et du maintien des jeunes dans un logement, en mobilisant :

- une part des ressources issues de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC)
- les produits et services déjà mis en place grâce à ce financement, au sein du réseau Action Logement.

L'offre d'Action Logement



Les aides

Les entreprises s'engagent avec les salariés

21% des jeunes ont mis au moins 6 mois pour trouver leur logement.

29% des jeunes interrogés réduisent régulièrement leurs autres dépenses pour payer leur loyer et **33%** de temps en temps.

43% des jeunes ménages bénéficient d'une aide au logement.

(Chiffres – enquête IPSOS pour l'UESL – mars 2011 – échantillon : 802 jeunes de 16 à 30 ans résidant dans des agglomérations de + de 100 000 habitants ou en Ile de France et 204 chefs d'entreprises de 20 salariés et + sur les mêmes zones)

303 000 jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié d'une aide Action Logement pour un montant engagé de 1,25 milliard d'euros (hors GRL®), en 2010.

112 000 jeunes ont bénéficié d'un des 250 000 nouveaux logements couverts par une garantie des risques locatifs (GRL®), du 1^{er} janvier 2010 au 31 août 2011.

Aides	Ensemble	Jeunes moins de 30 ans	% pour les jeunes de moins de 30 ans
Accompagnement de la mobilité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ● 43 000 aides MOBILI-PASS® dont 9 300 CIL-PASS MOBILITE® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 17 300 aides MOBILI-PASS® dont 4 238 CIL-PASS MOBILITE® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 40% des aides MOBILI-PASS® ● 46% des CIL-PASS MOBILITE®
Sécurisation de l'accès au logement	<ul style="list-style-type: none"> ● 320 000 AVANCES LOCA-PASS® ● 161 000 GARANTIES LOCA-PASS® ● 82 750 nouveaux bénéficiaires de la GRL® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 162 900 AVANCES LOCA-PASS® ● 95 000 GARANTIES LOCA-PASS® ● 43 000 nouveaux bénéficiaires de la GRL® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 51 % des AVANCES LOCA-PASS® ● 59% des GARANTIES LOCA-PASS® ● 52 % des GRL®
Aide aux salariés en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> ● 13 000 CIL-PASS ASSISTANCE® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 600 CIL-PASS ASSISTANCE® 	<ul style="list-style-type: none"> ● 20% des CIL-PASS ASSISTANCE®
Accession sociale à la propriété et Travaux	<ul style="list-style-type: none"> ● 28 000 PRETS ACCESSION ● 21 000 PASS-FONCIER® ● 13 000 PRETS TRAVAUX 	<ul style="list-style-type: none"> ● 12 000 PRETS ACCESSION ● 8 300 PASS-FONCIER® ● 500 PRETS TRAVAUX 	<ul style="list-style-type: none"> ● 42% des PRETS ACCESSION ● 40% des PASS-FONCIER® ● 4% des PRETS TRAVAUX



Les logements

Les entreprises s'engagent avec les salariés

1) les logements sociaux

Action Logement détient actuellement près de 720 000 logements par l'intermédiaire de ses 91 filiales ESH et environ 65 000 logements sociaux intermédiaires au sein de SCI dont les CIL détiennent une participation majoritaire, soit un patrimoine de près de **785 000 logements familiaux**.

En 2010, sur les 70 000 nouveaux ménages logés par Action Logement dans les logements familiaux, environ **30%** étaient des jeunes de moins de 30 ans.
(Enquête UESL-CIL – Fiche chiffres clés – mai 2011)

2) Les structures collectives

Par ailleurs, les filiales sous gouvernance d'Action Logement sont propriétaires d'un parc d'environ **47 000 hébergements collectifs** à destination des jeunes, des salariés en mobilité professionnelle, des salariés saisonniers,
(Enquête UESL-CIL – Fiche chiffres clés – mai 2011)

Les hébergements collectifs sont constitués de :

Résidences hôtelières à vocation sociale

Foyers de jeunes travailleurs

Résidences sociales

Résidences étudiantes

Résidences pour saisonniers

Pour la gestion des résidences collectives, les CIL recourent aux services de filiales, des partenaires privés ou d'associations.

Les réservations obtenues en 2010 par les CIL en contrepartie de financements de résidences pour jeunes travailleurs saisonniers ou apprentis, s'élèvent à **756** en 2010, correspondant au financement de **2448** places d'hébergement.

(Ces chiffres comprennent les logements pour les Foyers de jeunes travailleurs, et les centres d'hébergement pour Apprentis en formation).



Les initiatives des CIL

5 types d'initiatives en faveur du logement des jeunes :

1) Financement de structures collectives (construction ou réhabilitation) pour y loger des jeunes salariés :

- Résidences pour salariés saisonniers ou en mobilité
- Résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs (FJT) pour faciliter l'accès des jeunes à un logement
- Maisons relais pour l'accueil de jeunes en difficultés
- Résidences hôtelières (RHVS,...)
- Centres d'hébergement des apprentis en formation
- Résidences en partenariat avec des associations et ADOMA.

2) Financement d'associations spécialisées dans l'information des jeunes dans le domaine du logement :

- CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes)
- SLJ (Services Logement Jeunes)

3) Partenariats avec des associations, des collectivités locales ou des organismes spécialisés dans l'information des jeunes dans le domaine du logement ou la création de logement pour les jeunes :

- CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Pour loger des salariés en mission dans les logements CROUS ; Permettre aux étudiants en attente d'un logement CROUS d'être logés temporairement en résidence sociale ; Permettre aux jeunes salariés et aux étudiants boursiers d'Etat d'accéder aux AIDES LOCA-PASS®

- FJT (Foyers Jeunes Travailleurs)

Promotion des AIDES LOCA-PASS® par le FJT et suivi social des jeunes ; Diffusion d'informations sur les produits et les services d'Action Logement et mise à disposition de plaquettes de communication par le CIL. Réservation de logements temporaires meublés pour accompagner le parcours résidentiel des jeunes, quel que soit le type de contrat de travail.

Partenariats FST/ESH pour la sortie d'hébergement des jeunes actifs.

- Missions locales (services publics dépendant des collectivités locales)
- FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)

Le service FASTT Mobilipro permet aux intérimaires en mobilité professionnelle de trouver rapidement un logement temporaire meublé grâce notamment à des partenariats avec les acteurs privés du logement temporaire.

- Collectivités locales

Partenariats avec les collectivités locales pour la prise en charge financière de la GRL® pour les bailleurs louant à des jeunes de – de 30 ans.

4) Financement de la professionnalisation de la maîtrise d'ouvrage associative spécialisée dans l'hébergement des jeunes travailleurs

- UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes)

5) Participation à des forums ou des salons sur le logement des jeunes

Lexique Action Logement

Action Logement :	ex 1% logement – versement obligatoire de la PEEC (0,45% de la masse salariale) pour les entreprises de 20 salariés et + du secteur privé non agricole.
AIDES LOCA-PASS® :	Aides (avance et garantie LOCA-PASS) à l'accès ou maintien dans un logement.
AIDE MOBILI-PASS® :	Subvention et / ou prêt destiné à couvrir certaines dépenses liées à la mobilité professionnelle.
AL :	Aide au Logement.
ANI :	Accord National Interprofessionnel.
APL :	Aide Personnalisée au Logement.
AVANCE LOCA-PASS® :	Avance gratuite du dépôt de garantie exigé à la signature du bail, pour un logement à usage de résidence principale.
CIL :	Comité Interprofessionnel pour le Logement.
CIL PASS-ASSISTANCE® :	Service d'assistance aux salariés en difficultés.
CIL PASS-MOBILITE® :	Service d'accompagnement des salariés en mobilité professionnelle.
ESH :	Entreprise Sociale pour l'Habitat (ex SA d'HLM).
GARANTIE LOCA-PASS® :	Prise en charge sous forme d'avance gratuite en cas d'impayés de loyers, dans le parc social.
GRL® :	Garantie des Risques Locatifs. Contrat d'assurance garantissant les impayés de loyers et les dégradations locatives.
PASS-FONCIER® :	Prêt avec paiement différé pour l'acquisition d'un terrain suivie d'une construction, ou l'acquisition en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement). Produit qui n'existe plus depuis le 1 ^{er} janvier 2011.
PRET ACCESSION :	Prêt pour l'acquisition ou la construction de la résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien sans travaux.
PRET TRAVAUX :	Prêt pour l'amélioration des logements. Produit non distribué en 2011.
RHVS :	Résidence Hôtelière à Vocation Sociale.

® : Sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement